Réf. Farde e-Assemblées : 2378797

N° OJ : 68

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Prime de 500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 8 de la loi du 30 avril 1848 réorganisant les Mont-de-Piété;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété du 24/10/2014 approuvé par la Région de Bruxelles-Capitale;

Vu la décison d'octroi d'une prime de 500 EUR aux membres du personnel arrêtée par le Conseil d'administration du 19 novembre 2020 et qui n'appelle pas d'observation;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article unique : d'approuver la décision d'octroi d'une prime de 500 EUR aux membres du personnel du Mont-de-Piété, telle qu'arrêtée par le Conseil d'administration du 19 novembre 2020.

Annexes :

MDP - délibération du 19 novembre 2020 - Prime 500 EUR. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)